

Vendredi 29 août 2008

Les Régions agissent au quotidien,
et construisent l'avenir du pays

5^{ème} Conférence
des Présidents de Régions
La Rochelle 2008

Sommaire

Économie : les Régions de gauche soutiennent l'innovation pour améliorer la compétitivité des entreprises p4

Education : garantir l'accès de tous aux formations et préparer les jeunes pour que chacun ait un métier p7

Enseignement supérieur - recherche : dépasser les inégalités de départ pour que chacun puisse construire son avenir p10

Environnement – développement durable : la volonté régionale d'accompagner le développement de technologies innovantes et respectueuses de l'environnement p13

Formation : offrir l'accès à la qualification et aux métiers, tout en répondant aux besoins de l'économie régionale p15

Logement : un habitat accessible à tous et économe en énergie p17

Solidarité : limiter les obstacles à la concrétisation d'un projet de vie p19

Sport – Culture : favoriser l'accès de tous, en particulier des jeunes, à la culture et aux sports p21

TIC : les Régions en première ligne contre la fracture numérique p23

Transports : faciliter une mobilité régionale durable et économe p25

Conférence des Présidents de Région 2008

Les régions agissent au quotidien et construisent l'avenir du pays

Les Régions travaillent. Hors de toute surexposition médiatique, nous agissons. Au quotidien. Pour le bien-être de toutes celles et tous ceux qui vivent dans nos beaux territoires, qui font la vie de nos villes, de nos villages, de nos campagnes.


Pourquoi la Conférence des Présidents de Région, la cinquième cette année ?

Parce que nous voulons à la fois donner espoir et dire aux Françaises et aux Français que nous sommes là pour eux : ils ne doivent pas l'oublier, et nous voulons le leur prouver.

Parce que des valeurs communes nous animent et se traduisent par des politiques différentes de celles menées par la droite.

Parce que depuis 2004 les Régions de gauche, et notamment leurs Présidents, travaillent collectivement, se rencontrent, confrontent leurs expériences, leurs réussites et les améliorations à apporter. Ainsi, nos actions s'enrichissent chaque jour des innovations et des bonnes idées de chacun. Ce travail s'étoffe, s'ajuste, s'améliore chaque jour, avec les habitants, avec nos partenaires et en bien d'autres lieux.

En agissant ainsi au quotidien, nous construisons l'avenir du pays.



Les Régions socialistes sont plus que jamais mobilisées, pour répondre aux problèmes des Français, renforcer les solidarités actives et préparer l'avenir. C'est une France des territoires plus juste, plus solidaire et plus proche des citoyens que dessinent les politiques des Régions de gauche. Les Régions ont depuis avril 2004 réussi à mettre en place des politiques innovantes et efficaces pour préparer l'avenir du pays.

En charge des grands services publics, les Régions socialistes mettent en pratique des dispositifs concrets et moteurs pour faciliter l'accès à l'éducation, se déplacer plus rapidement, à moindre coût financier et écologique, préparer les emplois de demain en soutenant les créations d'entreprise et la formation, épauler les Français quotidiennement en les aidant à se loger plus facilement, à se chauffer moins cher et de façon plus écologique...

Le vrai combat pour faire avancer le pays se livre aujourd'hui dans les Régions et collectivités locales socialistes.

Économie : les Régions de gauche soutiennent l'innovation pour améliorer la compétitivité des entreprises


Depuis les débuts de la décentralisation, les Régions se sont progressivement vues attribuer des compétences de plus en plus importantes dans le champ du développement économique et de l'emploi.

Engagées sur ce terrain, les Régions de gauche agissent pour épauler et muscler le tissu économique territorial. Elles ont ainsi accompagné le développement de la création d'entreprises dans le pays (de 260 000 à 330 000 créations par an).

Dans un environnement largement soumis aux mutations économiques et sociales et à une concurrence mondialisée, la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires sont de plus en plus affectées par ces bouleversements. De fait, les Régions agissent auprès des entreprises pour **mieux anticiper les besoins du marché du travail en soutenant l'innovation afin que les entreprises soient plus performantes et compétitives.**


Parce que développer l'économie constitue une priorité majeure des Régions de gauche, une **stratégie d'accompagnement des filières** est privilégiée. De fait, les Régions interviennent afin de :

- faire émerger de nouveaux acteurs économiques en soutenant fortement les projets de création d'entreprises innovantes
- investir dans l'innovation et favoriser l'acquisition de nouvelles technologies, notamment dans les PME, pour faire émerger les emplois de demain
- favoriser l'emploi
- simplifier la transmission-reprise d'entreprise
- encourager l'Eco-Développement



Par ailleurs, les Régions, en collaboration avec les coopératives, les mutuelles et les associations, portent un modèle d'entreprise fondé sur une organisation collective et solidaire pour le développement de l'économie territoriale. **L'entreprendre autrement** allie valeurs sociales et valeurs économiques, l'économie sociale et solidaire s'inscrit pleinement dans les actions régionales.

Ainsi, les Régions impulsent de nouvelles dynamiques économiques durables pour tonifier les bassins d'emploi, créer des perspectives de développement axées sur l'innovation et apporter une expertise indispensable à l'adaptation sans heurts des entreprises aux évolutions du marché. Innovation, Emploi, Solidarité, Anticipation, voilà les 4 points cardinaux de la boussole économique des régions de gauche.



En **BRETAGNE**, une aide est attribuée à la veille concurrentielle. Cette aide vise à renforcer l'information des entreprises de moins de 250 salariés sur les évolutions technologiques et sur l'évolution des marchés, en les aidant à développer une démarche d'intelligence économique.

Dans le **NORD-PAS-DE-CALAIS** a été lancé le contrat de développement qui consiste à aider les PME-PMI à franchir une étape cruciale de leur développement au travers d'un soutien en ingénierie et d'un soutien financier à la réalisation de leur programme de développement.

En **PICARDIE**, une Prime Régionale à la Création d'entreprise a été mise en place. Cette subvention de 3.000 euros concerne les créateurs ou repreneurs d'entreprises individuelles ou sous forme sociétale. Elle est destinée à inciter la création d'entreprises et conforter les capitaux propres de celles-ci.

En **POITOU-CHARENTES**, pour répondre au désir d'entreprendre de ses habitants, la Région a mis en place les Bourses Régionales Tremplin pour l'Emploi (BRTE). Ce dispositif permet de favoriser la création ou la reprise d'activité par des porteurs de projet qui souhaitent créer leur propre emploi en Poitou-Charentes. Par ailleurs, la Région a mis en place un nouveau partenariat avec l'Union régionale des SCOP Poitou-Charentes pour susciter des créations d'entreprise sous forme coopérative dans les quartiers urbains sensibles et les zones rurales.

En **RHÔNE-ALPES**, la Région a créé un Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable (8 500 contrats déjà signés). Cette mesure a pour objectif de favoriser l'accès des jeunes et adultes qui éprouvent des difficultés dans l'accès à une insertion professionnelle durable, du fait d'un manque d'expérience professionnelle ou d'une qualification insuffisante ou non reconnue, d'un handicap physique, ou de facteurs d'exclusion ou de discrimination de toute nature.

Education : garantir l'accès de tous aux formations et préparer les jeunes pour que chacun ait un métier

Les Régions de gauche développent depuis 2004 des dispositifs de prise en charge des frais inhérents à la scolarité et au bien-être général des lycéens. A travers ces dispositifs, le but clairement affiché est de réduire les inégalités sociales, soutenir les familles les plus en difficulté et permettre aux jeunes d'aborder au mieux cette période parfois délicate du lycée, faite de questionnements personnels et déjà professionnels.

Égalité d'accès aux formations

Conformément aux engagements pris devant les électeurs, les Régions de gauche ont ainsi décidé de prendre en charge l'acquisition des manuels scolaires des lycéens. Cette dépense obligatoire était très lourde à supporter pour les familles.

Dans cette période de forte hausse des prix alimentaires, les Régions de gauche se sont également attachées à stabiliser le coût de la restauration scolaire, tout en maintenant le cap sur la qualité de l'alimentation en milieu scolaire, avec la promotion des produits biologiques et régionaux.

Alors que les lycéens sont de plus en plus nombreux à avoir recours à des cours de soutien scolaire privés, les Régions de gauche veulent que chaque jeune puisse accéder à un soutien scolaire de qualité. Elles ont donc mis en place des démarches de tutorat entre élèves des lycées et étudiants, ainsi que des compléments horaires pour les enseignants.

Plus de 600 000 apprentis depuis 2004

Dans le domaine de l'apprentissage, l'action des Régions de gauche a permis un formidable développement de cette formation qui permet d'acquérir un métier en alternance (plus de 20% d'apprentis supplémentaires) : le nombre de places ouvertes a fortement augmenté, l'apprentissage a été ouvert pour des diplômes d'enseignement supérieur et les résultats sont là avec un accès à l'emploi facilité pour les jeunes et une meilleure réponse aux attentes des entreprises. Elles ont mobilisé tous leurs leviers d'intervention pour encourager cette croissance de l'apprentissage en France : financement de l'équipement professionnel, de la restauration, de l'hébergement, du passage du permis de conduire, elles ont pris en compte très tôt le coût supplémentaire pour des familles souvent modestes que suppose l'engagement d'un jeune dans un contrat d'apprentissage.

La Région **BOURGOGNE** encourage elle les lycéens à la lecture de la presse en mettant à leur disposition à titre gratuit un kiosque dans tous les lycées qu'elle a sa charge. De cette manière, elle permet de passer le barrage économique que constitue des abonnements aux prix souvent prohibitifs et de former l'esprit critique de ces jeunes.

Dans le **CENTRE**, la Région propose un service d'aide aux devoirs en ligne pour lutter contre le décrochage scolaire et garantir l'égalité des chances. Les lycéens peuvent obtenir un accompagnement scolaire interactif et personnalisé. Des salles équipées et des assistants y sont consacrés dans les établissements.

En matière d'éducation, la Région **FRANCHE-COMTE** a développé une nouvelle forme d'entraide : le tutorat lycéens/étudiants. Il s'agit là d'un dispositif très intéressant : les lycéens pouvant en effet bénéficier d'un soutien scolaire gratuit par leurs aînés qui sont eux rémunérés et voient leurs déplacements indemnisés. Il s'agit également d'une expérience formatrice tant pour les étudiants participants qui se dirigent vers le professorat que pour les lycéens qui, ainsi épaulés, reprennent confiance en eux. Le gain de pouvoir d'achat pour les familles est réel en raison des coûts des cours de soutien privés dispensés aux élèves en difficulté.

Dans les **PAYS-DE-LA-LOIRE**, la Région a mis en place une aide spécifique pour les besoins des élèves ligériens atteints de troubles de santé. Cette aide régionale prend en charge diverses dépenses (achat de micro-ordinateurs portables, frais liés à l'installation et à la maintenance du matériel informatique, logiciels éducatifs, manuels scolaires, frais de déplacement des enseignants...).

Comme cela avait été promis aux électeurs lors des élections régionales de mars 2004, **l'ensemble des Régions** a mis en place depuis plusieurs années et sous différentes appellations, une aide, directe ou indirecte, pour la gratuité des manuels scolaires. Par ailleurs, il existe un dispositif similaire, également en vigueur dans la plupart des Régions, pour les lycéens en formation professionnelle et les apprentis sous forme d'aide à l'équipement au début de leur cursus d'apprentissage mais aussi d'aide à l'hébergement, à la restauration et aux déplacements.


Enseignement supérieur - recherche : dépasser les inégalités de départ pour que chacun puisse construire son avenir

L'égal accès aux études supérieures est une priorité pour les Régions de gauche, qui se voient aujourd'hui contraintes de mettre en place des dispositifs pour compenser la faiblesse des moyens affectés par l'État.

Elles ne peuvent, en effet, rester indifférentes face à des situations de précarité de plus en plus nombreuses chez les étudiants, situations qui les empêchent trop souvent de mener à bien leurs projets. Certaines ont donc mis en place un fonds social réservé aux étudiants en difficulté.

La mobilité internationale durant les études constitue de fait une obligation dans notre société mondialisée. La faiblesse des ressources des familles ne doit pas constituer un obstacle pour les étudiants dans la préparation de leur avenir professionnel. Des dispositifs destinés à rendre possible une expérience étudiante à l'étranger ont été mis en place dans les Régions : financement de stages professionnels de courte ou longue durée, financement de séjour à l'étranger, versement de la bourse du programme ERASMUS avant le départ de l'étudiant, jumelage des Régions avec des organismes étrangers pour faciliter les échanges.

Avant même la question de la mobilité au cours des études, la question du **coût des différents concours d'entrée** dans l'enseignement supérieur se pose pour nombre d'étudiants. Les Régions de gauche ont donc choisi de venir en aide aux étudiants qui, motivés pour passer des concours, sont trop souvent freinés par le coût de ceux-ci.



Pour faire face à la crise des vocations dans certains domaines, les Régions de gauche ont choisi de donner un coup de pouce intelligent aux jeunes qui choisissent d'étudier des filières supérieures délaissées : **financement d'une partie des études et équipement informatique gratuit.**

Enfin, dans le cadre des contrats de projets État-Région, les Régions ont demandé et obtenu que le **logement étudiant** et le soutien à la vie étudiante deviennent des priorités, ce qui a permis d'engager des plans de constructions de logements très significatifs.

En Région **FRANCHE-COMTE**, ont été développées les bourses d'accès à l'enseignement supérieur scientifique à destination des filles. De cette manière, 15 lycéennes ou apprenties ayant l'ambition et la volonté de poursuivre des études scientifiques se voient accorder un prix de 1500 euros. Ce coup de pouce régional permet de favoriser les vocations scientifiques féminines dans un secteur universitaire plutôt masculinisé.

La Région **GUYANNE** a mis en place un dispositif de bourse de préparation au concours de professeur des écoles afin d'aider les candidats présentant le concours à l'IUFM de Guyanne.

La mesure a pour but de fixer les candidats au professorat sur le territoire guyannais et d'éviter une hémorragie des vocations vers la métropole. Les étudiants à l'IUFM de Guyanne reçoivent une somme mensuelle de 229€.

La Région **ILE-DE-FRANCE** va mettre en place une aide aux frais de concours des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. Celle-ci est destinée à couvrir à concurrence de 250 euros/an/concours les frais de voyage, d'hébergement et d'inscription occasionnés.

La Région **LA REUNION** possède un dispositif d'aide pour l'admission aux concours des grandes écoles de manière à contribuer à la réussite de ces jeunes et à réduire les charges des familles lors des déplacements en métropole. Ces aides s'élèvent en moyenne à 1500 euros/étudiant.

En matière d'aide sociale aux étudiants, la Région **PICARDIE** a mis en place le Fonds Social d'Urgence (FSU). Les étudiants de moins de 30 ans se trouvant en difficultés financières peuvent de cette manière obtenir une bourse spéciale pouvant aller jusqu'à 763 euros/an.


Avec la Bourse EXPLO'RA Sup', la Région **RHÔNE-ALPES** offre aux étudiants et apprentis rhônalpins la possibilité d'ajouter une expérience internationale ou européenne à leurs formations sans que les questions financières soient un frein à la mobilité de la jeunesse. La Région verse ainsi chaque mois une somme maximale de 380€ afin de couvrir une partie des frais supplémentaires occasionnés par le départ à l'étranger.

Par ailleurs, **toutes les Régions**, conformément aux compétences qui leur sont confiées par la loi, ont développé des aides pour les étudiants en formation sanitaire et sociale.

Environnement – développement durable : la volonté régionale d'accompagner le développement de technologies innovantes et respectueuses de l'environnement

En matière d'environnement et de développement durable, les régions de gauche ont pris de l'avance et s'impliquent très activement à l'échelle de leurs territoires pour accompagner l'innovation et le développement de technologies respectueuses de l'environnement et économiquement viables, créatrices d'emplois et accessibles à tous (voir le Livre blanc de l'ARF sur le développement durable en régions).

Depuis 2004, et malgré un reflux récent, les cours du pétrole ont fortement augmenté, entraînant une hausse des prix des produits pétroliers tels que l'essence (+19%), le gazole (+8%), le fioul domestique (+ 43%) qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages. Les Régions ont donc veillé à **encourager la production d'énergies alternatives** (agro-ressources notamment), inciter à l'utilisation de **solutions respectueuses de l'environnement et économes en matière de logement, de déplacements et de consommation courante...** Le développement durable est notre meilleur allié dans la lutte contre les gaspillages qui amputent le pouvoir d'achat des foyers. Les Régions investissent et s'investissent aussi en montrant l'exemple lorsqu'elles construisent des bâtiments (ex: Lycées Haute Qualité Environnementale : *Kyoto* en Poitou-Charentes, *Rosa Parks* en Rhône-Alpes, *Joseph Jacquard* en Nord-Pas-De-Calais...), prouvant que l'excellence environnementale est bien une source d'économie réelle et une diminution de l'empreinte humaine sur son environnement.



En **AQUITAINE**, un dispositif d'éco-conditionnalité est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2008. Son principe est de conditionner l'octroi de subventions d'aides à l'immobilier à des critères de performance environnementale. Il s'agit de 38 millions d'euros d'aides par an pour environ 450 opérations dans des secteurs aussi variés que la recherche, l'enseignement supérieur, l'industrie, les transports, l'agriculture, le tourisme, la culture, la politique de la ville, le sport, l'aménagement rural...

En **HAUTE-NORMANDIE**, est apportée une aide à l'installation de chauffage au bois pour les particuliers. Il s'agit de promouvoir le recours aux énergies renouvelables et favoriser l'acquisition d'équipements de production d'énergie utilisant le bois.

LA REUNION a développé un dispositif de retenues d'eau collectives et individuelles en faveur des collectivités de manière à pallier les faibles pluviométries et de permettre aux agriculteurs, notamment d'irriguer leurs cultures à moindre coût.

La région **PAYS-DE-LA-LOIRE** entend réconcilier mobilité, efficacité et environnement. Source d'informations unique et centralisée, le site Destinéo.fr est une nouvelle plate-forme d'itinéraires régionaux visant à faciliter et à rationaliser les déplacements sur le territoire régional, en privilégiant l'utilisation des TER qui représentent un gain de temps et de pouvoir d'achat pour l'usager.

En **POITOU-CHARENTES**, la Région a soutenu l'installation de tonneaux récupérateurs d'eau de pluie pour 5350 particuliers. Dans les lycées de la Région depuis 2004, la consommation de fioul a été divisé par trois, les rejets de gaz à effet de serre ont diminué de 20% et la production d'énergies renouvelables a été multiplié par cinq.

Formation : offrir l'accès à la qualification et aux métiers, tout en répondant aux besoins de l'économie régionale

Responsables des formations professionnelles, les Régions se sont mobilisées depuis 2004 pour renforcer l'efficacité des actions de formation, privilégier les formations qualifiantes plus efficaces pour accéder à l'emploi, favoriser la coordination avec les formations initiales et améliorer, malgré les conditions des transferts, les nouvelles formations qui leur ont été confiées.

Les résultats sont là : la validation des acquis de l'expérience se développe (de 22 000 titres obtenus en 2004 à 29 000 en 2006), les formations sanitaires et sociales se développent et sont plus accessibles, le service public de formation se met en place, notamment autour des actions de l'AFPA.

Par ailleurs, face à la désertification médicale, postale, mais aussi commerciale de nos campagnes, les Régions de gauche concernées ont décidé d'agir. Parce que l'essence ne cesse d'augmenter, il n'est pas possible de laisser les citoyens faire des kilomètres et des kilomètres pour avoir droit à un service de qualité. Le financement pour les jeunes médecins des stages et de l'installation en milieu rural permet d'offrir aux ménages une sérieuse diminution de la facture à la pompe.

L'objectif que se sont fixées les Régions de gauche est de faire en sorte que la formation des jeunes et des moins jeunes soit accessible à tous et ne constitue pas un surcoût et donc une baisse de pouvoir d'achat pour les personnes en période de formation.

La Région **BOURGOGNE** a développé le « contrat récipro santé » en faveur des personnes souhaitant exercer les métiers d'infirmier, de sage-femme ou de masseur-kinésithérapeute. Il s'agit d'une aide financière, versée chaque mois, en échange d'un engagement à exercer leur profession en Bourgogne pendant une période déterminée, dans un établissement de santé ou médico-social.

En Région **CENTRE**, sont financées des formations « Visas Libres Savoirs de base » avec la contribution du Fonds Social Européen, dont l'accès libre et gratuit est assuré à tous les publics. Ces formations couvrent l'ensemble des connaissances essentielles pour être autonome dans la vie de tous les jours, retrouver ou conserver un emploi.

En Région **CHAMPAGNE-ARDENNE**, a été lancé le dispositif « Handi insert » qui permet à des personnes handicapées demandeurs d'emploi de bénéficier d'un contrat de travail facilitant leur insertion dans l'entreprise. L'objectif de ce dispositif est de lever les freins à l'embauche grâce à un accompagnement financier de la Région et aux aides au tutorat et à la formation mobilisés par l'AGEFIPH.

En **LANGUEDOC-ROUSSILLON**, la Région participe à l'égalité des chances dans l'accès aux formations sanitaires et sociales initiales, par une diminution significative des tarifs appliqués aux élèves et étudiants relevant de la Région.

La Région **PICARDIE** a mis en place un soutien aux stagiaires de la formation professionnelle. La Région verse une indemnité et prend en charge la protection sociale des stagiaires. Par ailleurs, une aide à la mobilité vient compléter le dispositif de rémunération.

Par ailleurs, **plusieurs Régions** ont instauré une aide individuelle à la formation destinée à aider les jeunes et les personnes en recherche d'emploi à suivre un stage de formation professionnelle afin de trouver un emploi durable.

Logement : un habitat accessible à tous et économe en énergie

L'accès au logement est aujourd'hui une préoccupation majeure des Français. Certes, il existe des situations contrastées selon que l'on veuille se loger en zones urbaines densément peuplées ou sur des territoires rurbains, mais le niveau des prix des loyers continue d'augmenter partout (+2,7% en 2007) et de grever le budget des ménages déjà pénalisés par une hausse des charges énergétiques.

Par ailleurs, l'accès au logement des jeunes représente un enjeu fondamental de l'égalité des chances dans la poursuite d'études ou d'une formation, la recherche d'un emploi... Or, la situation de pénurie favorise la montée des exigences des propriétaires.

C'est pourquoi les Régions de gauche mettent en place des systèmes de **caution solidaire** pour ré-injecter de la confiance et de la transparence dans le système locatif et faciliter l'accès au logement de tous les jeunes.

Les Régions s'engagent aussi sur le front de l'excellence environnementale des constructions et des rénovations en incitant les propriétaires à **diminuer sensiblement leur consommation d'énergie, opter pour le solaire, la biomasse ou le bois pour le chauffage**, ... Les logements à habitats sociaux doivent ainsi bénéficier de la meilleure efficacité énergétique afin de réduire les factures d'énergie. **Les économies d'énergies réalisées se transforment très vite en gain de pouvoir d'achat pour le particulier.**

En **AQUITAINE**, le Conseil Régional a créé en 2006 le dispositif « CLE Aquitaine » pour faciliter l'accès au logement pour les étudiants. Parce que la problématique du logement est surtout liée aux exigences financières des bailleurs, ce dispositif de solvabilité permet aux étudiants de lever plus facilement le barrage de la caution solidaire et du dépôt de garantie.

En **BOURGOGNE**, un soutien financier est attribué aux bâtiments exemplaires intégrant la qualité environnementale (construction et réhabilitation). Cette aide vise à développer des bâtiments à basse consommation d'énergie, à savoir économes dont le double avantage :

- d'abord en termes de pouvoir d'achat grâce à la réduction de la facture énergétique des ménages,
- ensuite, en termes d'excellence environnementale en luttant contre le réchauffement climatique.

En **GUADELOUPE**, une aide régionale de solidarité à l'amélioration de l'habitat est versée aux personnes âgées aux revenus modestes dont l'état d'insalubrité du logement nécessite l'installation en urgence d'équipements sanitaires ou d'hygiène de base. Elles peuvent ainsi effectuer des travaux indispensables qu'elles n'auraient pu financer sans cette aide.

En **HAUTE-NORMANDIE**, dans le but de promouvoir le recours aux énergies renouvelables en matière d'habitat, la Région a mis en place différentes aides à l'installation de chauffage au bois à usage collectif et pour les particuliers, de chauffe-eau solaires collectifs et individuels.

Dans le **NORD-PAS-DE-CALAIS**, un chèque dit « solaire » est remis aux particuliers pour les installations d'équipements solaires thermiques (chauffe-eau solaire individuel ou système solaire combinant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire) ou photovoltaïques (produisant de l'électricité) sur le territoire régional. Cette mesure contribue à la préservation de notre environnement et diminue la facture énergétique des ménages, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat non négligeable pour les familles.


En Région **PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR**, est attribuée au l'Aide Individuelle au Logement pour les étudiants (AILE). Il s'agit pour la Région de garantir l'emprunt contracté par l'étudiant afin de financer son dépôt de garantie. Il s'agit également d'une garantie par la Région de paiement au bailleur des loyers et des charges en cas de défaillance de l'étudiant.

Solidarité : limiter les obstacles à la concrétisation d'un projet de vie

Contribuant directement à la lutte pour le pouvoir d'achat, chaque région socialiste met en oeuvre des dispositifs spécifiques notamment en matière d'accessibilité des handicapés et personnes à mobilité réduite notamment pour les TER. D'autres vont également plus loin en finançant via des micro-crédits (à taux zéro) des projets de vie ne répondant pas forcément aux exigences de rentabilité financière à court terme des banques commerciales.

En outre, plusieurs régions mettent en place des solutions originales et efficaces pour améliorer la vie quotidienne des citoyens: aide au développement des crèches pour la petite enfance, notamment à proximité des lieux de travail des parents, financement des fonds sociaux lycéens car l'État n'assume plus sa part...

Dans les régions de gauche, la solidarité ne perd pas son sens et fait gagner du pouvoir d'achat !



La Région **AUVERGNE** a instauré une aide ayant pour objet l'amélioration du niveau de confort, d'aménagement et d'équipement des centres d'accueil pour enfants et jeunes et des maisons d'enfants. La Région permet ainsi à l'ensemble des familles de disposer d'activités peu coûteuses ou gratuites, proches de leur domicile.

La Région **BASSE-NORMANDIE** a constitué un fonds social régional à destination des familles en difficulté et visant à prendre en charge les dépenses d'internat, de demi pension, de livres (en plus des chèques livres), ou de transport de leur enfants.

En **LANGUEDOC-ROUSSILLON**, pour garantir un accès à la prévention et aux soins pour tous, surtout dans les zones menacées par la désertification médicale, la Région soutient la création de maisons de santé de proximité visant à offrir à la population sur un même lieu, un ensemble de services de santé.

La Région **LIMOUSIN**, au titre de l'aménagement du territoire et de la solidarité, pilote la mise en place de maisons pluridisciplinaires de santé. L'objectif est d'assurer les soins de proximité et de lutter contre la désertification socio-médicale. Cette mesure permet d'améliorer la qualité de l'exercice professionnel de santé, de concourir au maintien de services publics de proximité et d'améliorer la qualité de vie des professionnels de santé.

La Région **POITOU-CHARENTES** a développé le micro crédit social. Il s'agit d'un prêt à taux 0 dont peuvent bénéficier toutes les personnes rencontrant des difficultés pour l'accès au crédit quelque soit leur statut, âge ou situation (handicap notamment). Il peut être accordé afin d'aider un jeune à démarrer, ou une personne confrontée à un accident de la vie.

Sport – Culture : favoriser l'accès de tous, en particulier des jeunes, à la culture et aux sports

La culture et le sport sont deux secteurs activement soutenus par les Régions de gauche dans une optique d'ouverture de l'individu à la *différence* (qu'elle soit culturelle, géographique,...), d'émancipation et d'épanouissement de soi. Volontaristes et ambitieuses, les Régions de gauche se mobilisent pour soutenir le spectacle vivant, le livre, le cinéma et démocratiser la pratique sportive notamment en direction des jeunes. Toutefois, partant du constat qu'aller au cinéma aujourd'hui coûte rarement moins de 8 euros (même en tarif réduit), que visiter un musée ou se rendre à une exposition temporaire sont des activités très souvent payantes, que la pratique sportive en club est onéreuse et pèse lourd dans le budget annuel des familles, **les Régions de gauche mettent en place des dispositifs pour favoriser l'accès des publics (notamment les jeunes) aux activités culturelles et sportives.** Des réductions tarifaires, la gratuité pour de nombreuses manifestations régionales, une prise en charge du coût de la licence sportive font parties des mesures régionales pour favoriser le pouvoir d'achat et l'accession du plus grand nombre aux biens culturels et sportifs.

Avec son opération "La Région vous offre", la Région **AUVERGNE** favorise l'accès de tous les publics au meilleur des manifestations culturelles et sportives en région en distribuant des places gratuites sur son site internet.

En **BASSE-NORMANDIE**, a été créée en 2006 la Cart'@too. Ce dispositif est destiné aux lycéens de tous âges ainsi qu'aux apprentis, stagiaires de la formation professionnelle et demandeurs d'emploi âgés de 15 à 20 ans. Les adhérents bénéficient ainsi de réductions sur les spectacles, sur le cinéma, sur la pratique sportive et artistique, et des places gratuites pour assister aux rencontres des meilleurs clubs bas-normands.


En **LORRAINE**, a été lancée la carte « Multipass » permettant aux lycéens de bénéficier de la gratuité des manuels scolaires mais comprenant également un « pass'culture » offrant un crédit spécifique de 10 € pour des sorties culturelles, ainsi qu'un "pass'sport" de 10 € pour pratiquer une activité sportive au sein de l'établissement (avec l'UNSS-UGSEL). Cette mesure est donc un moyen de favoriser l'égalité des chances et l'accès à la culture au plus grand nombre de lycéens en dépassant les inégalités des revenus.

En **PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR**, a été lancé le chéquier « ciné-lecture » pour les lycéens, étudiants boursiers, apprentis et jeunes régulièrement suivis par une mission locale. Ce chéquier représente une valeur globale de 44 euros. L'objectif de la Région est clair : garantir à chacun, quels que soient son milieu social et sa situation géographique, un égal accès à la culture. A terme, de nouvelles prestations pourraient voir le jour : au bénéfice du sport, de la musique...

TIC : les Régions en première ligne contre la fracture numérique

L'accès et la maîtrise des technologies d'information et de communication (TIC) sont des atouts cruciaux d'insertion sociale, économique et culturelle. Les TIC sont devenues la rampe d'accès à la société de l'avenir. Pour chercher un emploi, faire une demande d'aide sociale, payer une amende, communiquer avec sa banque ou une administration, le Web s'avère vite indispensable. Aussi, la majorité des régions a mis en place des plans d'aides à la formation aux usages des outils informatiques et Internet. En effet, **la fracture numérique est réelle** et épouse souvent les failles creusées par les dégâts économiques, fragilisant celles et ceux de nos concitoyens déjà en difficulté d'intégration. Que ce soit par des dispositifs de création d'adresses électroniques gratuites pour tous, de plans de résorption des zones blanches sans ADSL, des aides à la multiplication des bornes Internet gratuites dans les lieux publics, ou encore par le prêt de matériel aux lycéens, **les Régions se mobilisent pour démocratiser le Web auprès de tous les publics**, pour tous les âges et pour tous les budgets. Désormais, les nouvelles technologies constituent souvent un poste de dépenses incontournables et inflationnistes (abonnements divers, modernisation de l'équipement, ...). **Les Régions participent donc directement à l'allègement de cette dépense des ménages, entraînant une libération de pouvoir d'achat.**

Enfin, les Régions de gauche estiment que l'effort financier doit avant tout se concentrer sur les « oubliés de la toile », et notamment les habitants des logements sociaux chez qui le taux de connexion à Internet est inférieur à 10%, soit 3 à 4 fois moins qu'ailleurs, d'où le **choix de certaines régions de financer l'arrivée du haut-débit dans les bâtiments HLM.**



En **CHAMPAGNE-ARDENNES**, est remis à tous les lycéens et apprentis champardennais un CD comprenant plus de trente logiciels libres et donc gratuits pour naviguer sur Internet, faire du traitement de texte ou du tableur, de la retouche photo, de la PAO, de la création de site Web, du graphisme, de la musique, des jeux, et même une visite virtuelle de l'univers!

En **GUADELOUPE** comme en Région **MIDI-PYRENEES**, a été mis en place un soutien aux actions collectives facilitant l'accès aux outils numériques. Cette subvention a pour objet d'aider les projets associatifs ou/ et les établissements publics à permettre au plus grand nombre de personnes, notamment à ceux qui ne peuvent pas se l'offrir, d'avoir accès aux outils de communication et à Internet.

En **GUYANE**, est proposé aux étudiants le Pack Étudiant OPEG dont l'objectif est d'équiper l'ensemble des jeunes d'un ordinateur portable performant fourni avec des logiciels de bureautique standard. Ce type d'opération crée les conditions d'un meilleur accès à la formation en développant l'usage des outils TIC sur le territoire.

En **ILE-DE-FRANCE**, la Région lance Navi'Tic pour former les Franciliens les plus défavorisés de tous âges et de tous statuts (à l'exception toutefois des scolaires et des apprentis) aux rudiments de la bureautique et d'Internet. Cette mesure est une lutte contre la fracture numérique dans les zones urbaines sensibles, soit un ensemble de quartiers qui réunit 630.000 habitants.

Transports : faciliter une mobilité régionale durable et économe

Sur une planète fatiguée par la multitude et l'intensité des activités humaines, **les ressources naturelles s'épuisent** dangereusement. L'ère du pétrole-roi a vécu et **il s'agit maintenant de s'atteler sérieusement aux défis énergétiques de demain**. Les questions écologiques de développement soutenable représentent des enjeux cruciaux pour l'humanité.

Repenser notre mobilité et nos modes de transports à l'aune de cette nouvelle donne qu'est la cherté de l'essence s'avère indispensable afin d'enrayer le réchauffement climatique et de préserver le pouvoir d'achat. C'est donc à la fois un combat technologique (comment apporter des solutions alternatives en terme d'énergie propres et de « transport durable ») et une bataille politique (comment inciter à l'utilisation des transports en commun et des plate-formes de co-voiturage) qu'il faut mener. **Le développement durable est un important gisement de pouvoir d'achat que les Régions explorent et valorisent concrètement dans sa dimension « mobilité ».**

Ainsi, le développement massif et la promotion des transports collectifs propres – les TER - est une réponse apportée par les Régions de gauche visant à fluidifier les déplacements personnels, désengorger les axes routiers et lutter contre la pollution atmosphérique. Les Régions socialistes investissent dans les TER avec la commande de 700 trains, soit la plus importante jamais réalisée dans le monde. Elles proposent des conditions tarifaires très incitatives. Moins coûteux, rapides, fiables, les Trains Express Régionaux contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et du pouvoir d'achat de l'utilisateur et préservent la planète. Nos concitoyens ne s'y sont pas trompés : le trafic a augmenté de 30% depuis 2004 et la décentralisation des TER dans les Régions constitue un succès.

La Région **AUVERGNE** consacre chaque année une large part de son budget pour faciliter les déplacements des usagers en TER.

Ainsi, en Région, ce sont en 2007 3700 étudiants qui ont pu bénéficier du « Billet U », soit 180 euros d'économie annuelle moyenne sur leur abonnement de TER.

De plus, avec l'adoption de son agenda 21, la Région a décidé d'offrir à tous les jeunes auvergnats l'année de leurs 18 ans un « pass train illimité » pendant les mois d'été pour les inciter à prendre les transports collectifs et le TER.

En **BRETAGNE**, a été créée la carte « Ribambël » ou le billet enfant gratuit. Il s'agit pour les familles de bénéficier d'un billet aller-retour gratuit accordé à tout enfant de moins de 12 ans voyageant avec un adulte. Ainsi, à côté des offres nationales bien connues du grand public (carte famille nombreuse, tarifs Découverte, carte 12-25, Enfant +...), la Région Bretagne a voulu lancer une gamme de tarifs ferroviaires plus attractive pour simplifier, favoriser et rendre l'usage du train accessible au plus grand nombre.

En **ILE-DE-FRANCE**, la gratuité totale des transports en commun a été mise en place pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI). Ces dispositions permettent aux Franciliens ayant de faibles revenus de faire de substantielles économies pour leurs déplacements.

En **LIMOUSIN**, est apporté un soutien à la recherche d'emploi et à la mobilité des demandeurs d'emploi avec la carte « vers l'emploi » qui offre 90% de réduction pour 30 trajets ou 15 allers retours en 2ème classe sur les lignes SNCF du Limousin.

En **LORRAINE**, les usagers réguliers des transports ferroviaires bénéficient du « PASS emploi ». Il s'agit d'un abonnement pour les salariés qui offre entre 70 et 90% de réduction par rapport au prix du billet à l'unité.

En **MIDI-PYRENEES**, la Région a signé avec la SNCF et RFF, un « Plan Rail » de plus de 820 millions d'euros pour sauver et moderniser l'ensemble du réseau ferroviaire régional. Il s'agit du premier programme de cette ampleur conclu en France et d'un investissement sans précédent pour la Région Midi-Pyrénées.

La région **RHÔNE-ALPES**, consacre, chaque année, une large part de son budget pour encourager les Rhônalpins à utiliser davantage les transports en commun. Ainsi, la carte coup de foudre pour les moins de 26 ans donne droit à 50 % de réduction sur l'ensemble des TER. La carte « Oûra », combinant réseau TER et réseau urbain est utilisée par 60 000 voyageurs en Rhône-Alpes. Elle encourage le recours au Train pour les déplacements en famille ou avec des amis et permet, tous les mois, de redonner 15 euros de pouvoir d'achat aux abonnés.